

***SUIVI D'UNE VÉRIFICATION
DE L'OPTIMISATION DES RESSOURCES***

Aide financière aux études

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- Suivi d'une VOR publiée en 2007-2008
- Programme de prêts et bourses :
 - Aide accordée en 2009-2010 : 876,6 M\$
 - Prêts : 481,3 M\$
 - Bourses : 395,3 M\$
 - Soldes des dettes au 31 mars 2011 :
 - Prêts à rembourser aux institutions financières : 3,2 G\$
 - Créances dues au ministère : 823 M\$

- 10 recommandations sur les 16 formulées initialement ont fait l'objet d'un suivi :
 - Nous avons choisi celles qui, à notre avis, contribuent le plus à améliorer la gestion du régime d'aide financière aux études.
 - 7 recommandations sur 10 ont donné lieu à des progrès satisfaisants.

- Exemples de recommandations avec progrès satisfaisants :
 - Mettre en place des contrôles pour s'assurer que les prêts attribués pour l'achat de matériel informatique servent à cette fin.
 - Préciser aux institutions financières le travail de recouvrement qu'il attend d'elles et s'assurer de sa qualité.
 - Revoir la pratique qui consiste à verser des intérêts aux institutions financières alors qu'elles ont déjà les sommes en leur possession.
 - Gérer plus efficacement la prescription des dettes étudiantes.

- Recommandations avec progrès insatisfaisants :
 - S'assurer que les établissements d'enseignement s'acquittent adéquatement de leurs responsabilités quant à la vérification et à la confirmation des renseignements scolaires requis au sujet des étudiants.
 - Prendre les mesures nécessaires afin de réduire les coûts liés aux versements d'aide excédentaires.
 - Versements en trop :
 - 2009-2010 : 64,4 M\$ (7,3 % de l'aide versée)
 - 2005-2006 : 53,0 M\$ (6,6 % de l'aide versée)
 - S'assurer que les institutions financières renseignent les bureaux de crédit sur les prêts étudiants lorsque l'autorisation à cet égard a été signée.